Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le 19/01/2026
ID : 059-215901398-20260119-DEC_ODP_2026_01-DE

CAUDRY

DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES ET DES SPORTS
URBANISME

Décision n°ODP2026-01

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - FIXATION DU TARIF DE REDEVANCE

« BO BUN TRAITEUR – ASIAN FOOD »
PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

DÉCISION DE MONSIEUR LE MAIRE PRISE EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS DE COMPÉTENCES

Le Maire de la Ville de CAUDRY,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT – relatif à la délégation d'attributions donnée par le Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 mai 2020 modifiée les 07 septembre et 16 novembre 2020 portant délégation d'attributions de compétences du Conseil Municipal au Maire et l'autorisant notamment « de fixer, dans la limite de 800 euros, les tarifs des droits de voirie de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et lieux public et d'une manière générale des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal »,

Vu la demande présentée par la société « Bo Bun Traiteur – Asian Food », représentée par Madame Aurélia DOISY et Monsieur Bun NAROM, relative à l'installation temporaire et limitée d'un food truck Place du Général de Gaulle ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1 – Le tarif de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal, applicable à l'installation d'un food truck par la société « Bo Bun Traiteur – Asian Food » représentée par Madame Aurélia DOISY et Monsieur Bun NAROM Place du Général de Gaulle, est fixé à 5 euros par jour calendaire.

ARTICLE 2 – Le tarif fixé à l'article 1 s'appliquera à l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public accordée à la société par arrêté municipal distinct.

ARTICLE 3 – Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Comptable Publique sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'application de la présente décision.

Fait à Caudry, le 19 janvier 2026

VILLE DE CAUDRY (Nord) Services Techniques

Le Maire,
Conseiller Départemental,

Frédéric BRIGOUT

VILLE DE CAUDRY - http://www.caudry.fr
Place du Général De Gaulle - BP 10199
59544 CAUDRY CEDEX

Tél.: 03.27.75.70.10
Adresse mél : service-technique@mairie.caudry.fr